

« Le crucifix qu'on lui montra était un crucifix assez grossier, d'une longueur totale de 25 à 30 centimètres, cassé en deux endroits (au-dessus de la tête et au-dessous des genoux). Les morceaux étaient rattachés par des rubans. Croix et Christ étaient en plâtre; le corps recouvert d'une légère couche de peinture de couleur de chair. Aux cinq plaies et au front, sous la couronne d'épines, des taches de vermillon clair simulaient des blessures sanglantes.

« La cloison à laquelle le crucifix était appendu était sèche. Quant au liquide qui, suintant de tout l'objet, coulait par terre, il était légèrement teinté et paraissait une eau un peu sanguinolente. Le curé en goûta et le déclara sans saveur. Ce liquide, qui d'abord n'avait suinté que du crucifix, se mit à suinter bientôt de la cloison contre laquelle le crucifix était pendu, mais seulement à l'endroit de cette cloison qui se trouvait derrière le corps du Christ. Il coulait en telle abondance que les linges qu'on plaçait sous le Christ ou près de la cloison étaient vite complètement mouillés.

« Le curé essuya lui-même le crucifix et la cloison, attendit cinq à six minutes, et observa que l'un et l'autre recommençaient de suinter. Cette expérience ne lui semblant pas assez concluante, il fit placer le crucifix dans une armoire bien sèche que l'on ferma à clef. Après cinq ou six heures, le phénomène recommença tant à l'endroit de la cloison où était la place du Christ, que sur le crucifix lui-même enfermé dans l'armoire.

« Cinq jours plus tard, le vendredi 22 novembre, dans l'après-midi, on remarqua que les cinq plaies du Christ affectaient une couleur plus vive et paraissaient prêtes à saigner. Le tour du front, sous la couronne d'épines, présentait la même apparence. Peu à peu, à la grande stupeur des assistants, il se forma, aux plaies des mains et du côté, un suintement d'un liquide noirâtre, comme d'un sang qui sort d'une plaie. On recueillit de ce liquide sur divers linges de fil et de soie, et vers sept heures du soir, on fut chez le curé à qui l'on montra un de ces linges, sur lequel une goutte du liquide recueilli faisait une tache qu'on aurait dite déterminée par l'application du linge sur une blessure. Le médecin de Bénisaf, qui se trouvait à ce moment chez le curé, invité à donner son appréciation, répondit, sans se prononcer sur le fond de la question, que les